Cours n°4

Chapitre du hadith de Jabir Ibn 'Abdillah (رضي الله عنه) sur la description du Pèlerinage du Prophète (صلى الله عليه و سلم)

... (suite du Hadith)

Jâbir (رضي الله عنه) a dit : *« Notre intention était le pèlerinage, nous ne savions pas que la 'Omrah pouvait se faire conjointement avec le pèlerinage pendant les mois de Hajj ». Lorsque nous sommes arrivés avec Prophète (صلى الله عليه و سلم) à la Ka'ba, il embrassa la Pierre Noire*, puis commença son Tawaf*, en ayant cette dernière à sa gauche, il fit le Ramal* durant trois tours, puis il fit quatre autres tours en marchant normalement. Ensuite, il se dirigea vers le Maqâm d'Ibrâhîm* (عليه السلام) et récita le verset suivant : {Adoptez donc pour lieu de prière, ce lieu où Ibrâhîm se tint debout.} (Sourate Al Baqara, verset 125). Il (صلى الله عليه و سلم) prit position de façon à ce que le Maqâm soit situé entre lui et la Ka'ba. »*

Ja3far Ibn Mohammed affirma que son père n'avait jamais dit ceci qu'en citant le Prophète (صلى الله عليه و سلم) et il dit : « le Messager (صلى الله عليه و سلم) accomplit deux unités de prière, dans lesquelles il lit Qoul houwa-llahou aHad (sourate El Ikhlas), et Qoul yâ ayyouha-l kafiroun (Sourate Al Kafiroun). Puis il revint à la Pierre Noire, l'embrassa et passa la porte pour se diriger vers le mont d'As-Safaa. Une fois proche d'As-Safaa, il récita le verset suivant: {As-Safā et Al-Marwah sont vraiment parmi les lieux sacrés d'Allah.} (Sourate Al Baqara, verset 158) et dit : « Je commence par ce par quoi Allah a commencé ». Il commença donc par le mont As-Safaa, l'escalada jusqu'à ce qu'il vît la Ka'ba, se dirigea vers la Qiblah, prononça la formule d'unicité et de glorification d'Allah, Exalté soit-Il, et dit : « La ilaha illa-llah waHdahou lâ charîka lahou, lahoul moulkou wa lahoul Hamdou wa houwa 3ala koulli chay-in qadîr. La ilaha illa-llahou waHdah, anjaza wa3dah wa naSSar 3abdah wa hazamal aHzâb waHdah », (Il n'y a point de divinité autre qu'Allah, l'Unique, Il n'a point d'associé. A Lui appartient la Royauté et à Lui reviennent les Louanges, Il est Omnipotent. Il n'y a point de divinité autre qu'Allah, l'Unique. Il a tenu Sa promesse, accordé la victoire à Son serviteur et vaincu les coalisés, Seul).
Il répéta cela trois fois, tout en invoquant Allah à chaque fois, puis descendit pour escalader Al-Marwah et lorsqu'il atteignit le fond de la Vallée, il marcha à vive allure puis reprit sa marche normale lorsqu'il commença à escalader Al-Marwah, en disant ce qu'il avait déjà dit sur As-Safaa, et quand il eut achevé la dernière ascension d'Al-Marwah, il dit :
« Si j'avais su d'avance ce que je viens de savoir, je n'aurais pas apporté de Hadi (offrandes) et j'aurais considéré ce que j'ai fait comme 'Oumra. Ainsi, celui qui parmi vous n'as pas apporté de Hadi (offrandes) avec lui, qu'il se désacralise et qu'il considère ce qu'il vient de faire comme une 'Oumra. »
Sourâqa Ibn Mâlik Ibn Jou3cham s'est levé et a dit : « Ô Messager d'Allah ! Est-ce à appliquer cette année seulement ou pour toujours ? » Le Messager d'Allah (صلى الله عليه و سلم) croisa les doigts de ses mains et répéta deux fois : « La 'Oumra s'est intégrée dans le Hajj à jamais. »

'Ali (رضي الله عنه) est venu du Yémen avec les offrandes du Prophète (صلى الله عليه و سلم) et a constaté que Fatima (رضي الله عنها) était parmi ceux qui s'étaient désacralisés. Elle mit des vêtements colorés et du khôl. Il désapprouva ce qu'elle fit. Elle lui dit alors : « C'est mon père qui m'a ordonné de le faire. »
Le narrateur a rapporté qu'Ali (رضي الله عنه) disait en Iraq : « Je me suis rendu auprès du Messager d'Allah (صلى الله عليه و سلم) pour qu'Il réprimande Fatima (رضي الله عنها) pour ce qu'elle avait fait et j'ai*

demandé son avis concernant ce qu'elle a raconté à ce propos. Je lui ai dit aussi que je lui avais montré ma désapprobation de son comportement. Le Prophète (صلى الله عليه و سلم) m'a répondu : « Ce qu'elle a dit est vrai, Ce qu'elle a dit est vrai. Qu'as-tu dit quand tu as entrepris d'accomplir le Hajj ? » Ali (رضي الله عنه) a répondu : « J'ai dit : " Ô Allah ! Je fais le Hajj à la manière de Ton Messager (صلى الله عليه و سلم) " » Il (صلى الله عليه و سلم) m'a dit : « J'ai avec moi le Hadi, reste donc en état de d'Ihram. »

Jâbir Ibnou 'Abdallah poursuit son récit : *« Le nombre total de bêtes amenées par Ali du Yémen est de cent têtes. Alors tous les gens, sauf le Messager d'Allah (صلى الله عليه و سلم) et ceux qui avaient amené avec eux le Hadi se sont désacralisés et ont raccourci les cheveux. Quand le jour de Tarwiyah est venu, ils sont partis à Mina et sont entrés en état d'Ihraam pour accomplir le Hajj. Le Prophète (صلى الله عليه و سلم) a pris sa monture et y a fait les prières d'Adh-Dhohr, d'Al-'Asr, d'Al-Maghrib, d'Al-'Ichaa' et d'Al-Fadjr et y est resté jusqu'au lever du soleil.*
Le Prophète (صلى الله عليه و سلم) a ordonné qu'on lui installe une tente (faite de poils d'animaux) à Namira. Le Messager d'Allah (صلى الله عليه و سلم) est parti alors et les Qoraïchites ne doutaient pas qu'il allait s'arrêter à Al-Mach3ar Al Harâm* comme les Qoraïchites faisaient à l'époque préislamique. A leur grande surprise, Il a dépassé Mouzdalifa jusqu'à ce qu'il ait atteint 'Arafat où il a trouvé que la tente lui avait été dressée à Namira. Il y a campé. Quand le soleil avait décliné de son zénith, il (صلى الله عليه و سلم) a ordonné alors qu'Al-Qaswa (sa chamelle) soit sellée pour lui. Quand il est arrivé au fond de la vallée, il s'est adressé aux gens disant entre autre : « Votre sang, vos biens sont entre vous aussi sacrés et inviolables que l'est ce jour-ci, dans ce moi-ci, dans cette ville-ci ! Toutes les affaires propres à la période de l''Ignorance (Djahiliya) sont complètement abolies, de même que le sang versé à cette époque n'est plus à revendiquer à commencer par celui d'Ibn Rabî3a Ibn Al Hârith* qui avait été nourri dans la tribu de Bani Sa3ad et tué par la tribu de Houdhayl. L'usure de cette période est abolie et la première usure que j'abolis est celle d'Al-'Abbas Ibn 'Abd Al-Mouttaleb. Craignez Allah à propos des femmes ! Vous avez des droits sur vos femmes et elles ont les leurs sur vous ! (Pour vos droits) : elles ne doivent pas permettre à ceux que vous détestez d'entrer chez vous et ne doivent commettre aucune une turpitude avérée. Si elles le font, Allah vous autorise alors, à ne pas les côtoyer dans la couche, et (si cela ne suffit pas) à les frapper modérément. Je vous recommande de faire du bien aux femmes car elles sont (telles des) "prisonnières" chez vous et (car) Allah vous les a confiées en dépôts et vous a permis de les approcher.*
J'ai laissé parmi vous le livre d'Allah auquel si vous tenez vous ne vous égarerez jamais. On vous interrogera à mon sujet, que direz-vous alors ? »

Et la foule de répondre : « Nous certifions que tu as transmis le message, que tu as accompli ta mission et que tu nous as prodigué tes conseils ». Il (صلى الله عليه و سلم) dit à trois reprises en levant son index vers le ciel puis en le pointant vers la foule : « Ô Allah, sois-en témoin. »

Puis on a fait (un seul) appel à la prière (Adhan) suivi de l'Iqama (une première fois) et le Prophète (صلى الله عليه و سلم) a dirigé la prière du Dhohr, puis après l'Iqama (une seconde fois) le Prophète (صلى الله عليه و سلم) a dirigé la prière de l'Asr et Il n'a fait aucune prière surérogatoire entre les deux. Ensuite, le Messager d'Allah (صلى الله عليه و سلم) est monté sur sa chamelle et s'est mis en position, plaçant Al-Qaswa (sa chamelle) de façon que son ventre soit dirigé vers les rochers, laissant ceux qui sont à pied devant lui faisant face à la Qibla. Il est resté ainsi jusqu'à ce que le soleil se soit couché, que la lumière jaunâtre soit disparue et que le disque du soleil ait complètement disparu. Alors, le Prophète (صلى الله عليه و سلم) a fait monter Oussama* derrière lui et a tiré (vers lui) la bride d'Al-Qaswa si fortement que sa tête ait touché la selle pour la garder sous contrôle, signalant aux gens avec la main droite de marcher tranquillement. Chaque fois qu'Il devait surmonter une colline, il défaisait la bride de sa chamelle légèrement pour lui permettre de l'escalader, quand il a atteint Mouzdalifa, il a dirigé les prières du Maghreb et de l'Icha avec un seul Adhan et deux Iqama et n'a fait aucune prière surérogatoire entre ces deux prières. Le Messager d'Allah (صلى الله عليه و سلم) s'est couché jusqu'à l'aube, puis il a accompli la prière du Fadjr avec un Adhan et une Iqama. »*

« il embrassa la Pierre Noire » : Littéralement « il essuya le coin » Ici il s'agit de la pierre noire, car celle-ci se situe dans un des coins de la ka'ba.

« Tawaf » : La circumambulation autour de la Ka'ba.

« ramal » : (رَمَلَ) Trotiner, accélerer le pas (c'est entre la marche et la course).

« El Maqâmou Ibrâhîm » : La station d'Ibrâhîm.

« 'Ali (رضي الله عنه) disait en Irak » : C'est-à-dire, que lorsqu' Ali (رضي الله عنه) était le Commandeur des croyants il est parti en Irak, et il a raconté ce fait aux compagnons.

« le jour de Tarwiyah » : Le huitième jour de Dhoul Hijjah

« Namira » : Il s'agit d'un endroit situé entre 'Arafa et Mouzdalifa, ne faisant partie d'aucun des 2.

« Al-Mach3ar Al Harâm » : (l'emplacement sacré) Cette désignation peut aussi bien désigne le mont Mach3ar qui se trouve à Mouzdalifa que Mouzdalifa lui-même. A l'époque les Qoraïchites ne dépassaient pas cet endroit, car ils refusaient de sortie du territoire sacré. Or, au-delà d'Al-Mach3ar Al Harâm, se trouve 'Arafat qui ne fait pas partie du territoire sacré.

« Ibn Rabî3a Ibn Al Hârith ibn 'Abdel Mouttalib » : Il était le petit cousin du Prophète (صلى الله عليه و سلم). Dans son exortation le Prophète (صلى الله عليه و سلم) averti donc qu'il ne réclamera pas le prix du sang (selon la loi du talion) pour la mort de son cousin. Il a donc commencé par un proche de sa famille.

« s'est mis en position » : à 'Arafa.

« Oussama » : Il s'agit d'Oussama Ibnou Zayd qui était un esclave.